

# Mais im Bundeshuus

## Le génie génétique dans les coulisses de la démocratie

Jean-Stéphane Bron, 2003



### Compétences mobilisées :

- Revenir sur les débats éthiques et scientifiques suscités par l'avènement des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture et dans la recherche (cours de biologie)
- Sensibiliser les élèves aux mécanismes démocratiques en les immergeant dans le fonctionnement d'une commission parlementaire (cours d'histoire)
- Suivre l'élaboration d'une loi au Parlement et débattre du génie génétique, un objet de votation populaire qui impacte directement l'économie suisse (cours d'économie et droit)
- Permettre aux élèves d'aller au-delà des stéréotypes médiatiques sur le monde politique en suivant les jeux d'alliance entre les partis politiques qui jalonnent leur prise de décision (éducation à la citoyenneté)
- Éduquer les élèves aux droits et aux devoirs civiques en abordant les enjeux écologiques posés par les OGM (éducation à la citoyenneté)

Au Palais fédéral, une commission parlementaire est chargée d'élaborer une loi sur le génie génétique (GEN-LEX), mais l'accès aux débats de la commission est interdit à la caméra du documentariste Jean-Stéphane Bron. Ce sera le sujet de son film *Mais im Bundehuus/Le Génie helvétique*, sorti en 2003. Malgré ces contraintes et ce sujet a priori peu passionnant, Jean-Stéphane Bron parvient à réaliser l'un des plus grands succès du cinéma suisse. Quelle résonance ce film peut-il trouver auprès de nos élèves ?

### Jean-Stéphane Bron, un cinéaste de l'helvétisme

Né à Lausanne en 1969, Jean-Stéphane Bron est un cinéaste reconnu internationalement qui commence sa carrière par deux documentaires *Connu de nos services* (1999), sur l'affaire des fiches fédérales), et *La bonne conduite* (2003), sur le choc culturel entre apprenant et moniteur lors d'un cours d'auto-école. Bron y pose déjà une caractéristique de *Mais im Bundehuus/Le Génie helvétique* : partir d'un sujet très ancré localement pour s'adresser à un public large en racontant des rapports humains universels. Avec plus de 100'000 spectateurs en salle, *Mais im Bundehuus/Le génie helvétique* (Prix du cinéma suisse en 2004) est à ce jour le plus gros succès du cinéma suisse pour un film documentaire. Dans la suite de sa carrière, Jean-Stéphane Bron alterne des documentaires très narrativisés (comme *L'expérience Blocher* en 2013 ou *L'Opéra de Paris* en 2017) et des fictions.



### La légalisation du génie génétique en Suisse

Le titre suisse allemand *Mais im Bundehuus*, comme le titre français du film *Le Génie helvétique* sont des jeux de mots qui renvoient à la fois au processus démocratique (en suisse allemand, « mais » connote la confusion ou la controverse ; en français, le « génie » une aptitude à créer). Ces deux titres intègrent également, par une référence au maïs génétiquement modifié, l'objet des débats : l'établissement d'une loi sur le génie génétique. Pour rappel, cette technique scientifique développée dans les années 1980 consiste à modifier la constitution génétique d'un organisme en supprimant, en introduisant ou en remplaçant son ADN. La question qui se pose alors aux gouvernements est celle de la réglementation de cette technique dans l'agriculture et dans la recherche médicale. La réponse apportée par les États-Unis sous la présidence de Ronald Reagan est très libérale afin de permettre le développement de l'industrie biotechnologique naissante sans une réglementation trop lourde. Et en Suisse ? *Mais im Bundehuus/Le Génie helvétique* suit durant une année (2002) les travaux de la commission parlementaire du Conseil national chargée de poser un cadre légal pour cette technique, puis de défendre la proposition de loi devant le parlement (plénium).



Dans la première partie du film, la commission débat puis adopte un moratoire de 5 ans. Leur proposition est finalement refusée en plénum dans la seconde partie du film, laissant ainsi libre cours au développement du génie génétique. Pourtant de nos jours, la culture d'OGM n'est



autorisée en Suisse qu'à des fins de recherche, et interdite dans le domaine agricole. Cette contradiction entre le vote du Parlement autorisant les OGM et l'interdiction actuelle s'explique par une initiative populaire lancée en 2005 pour soutenir la proposition de moratoire faite dans le film par Josef Kunz et Maya Graf. Cette initiative « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques » – dont la récolte des signatures se déroule alors que le film de Bron connaît un grand succès dans les salles – sera adoptée par 55,7% de la population suisse. Une mesure de prudence considérée comme toujours pertinente par le Conseil fédéral, qui vient de la prolonger pour la quatrième fois, reconduisant l'interdiction des OGM dans l'agriculture jusqu'en 2025 (au moins).

*"Progrès? Non au moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM)". Affiche des opposants à l'initiative intitulée "Pour des aliments produits sans manipulations génétiques" réalisée en vue de la votation du 27 novembre 2005*

### Les débats derrière une porte close

*Mais im Bundehuus/Le Génie helvétique* ne doit pas être entendu comme un film didactique ou militant sur le génie génétique. Les explications sur les enjeux de la loi sont minimales, notamment parce que le spectateur n'a pas jamais accès aux débats de la commission sur les OGM et qu'aucune explication des modifications de l'ADN n'est proposée aux spectateurs. Si ce n'est par intérêt scientifique ou écologique, on peut se demander pourquoi Jean-Stéphane Bron a choisi de suivre un débat sur les OGM. Il revient dans le dossier de presse sur ce choix :

« Même si je ne l'ai jamais formulé aussi explicitement, la question était pour moi au départ : "Comment ça marche, le Palais fédéral ?". Pour répondre à cette question, même d'une façon lacunaire, je devais trouver quelle histoire raconter et comment la raconter. Mon intuition a été que, pour que quelque chose émerge de ce chaos soft et mortifère, j'aurais besoin de temps, et que ce temps devrait être utilisé pour aborder un sujet par lequel le spectateur se sentirait directement concerné. D'où le choix de l'élaboration de la Loi sur le génie génétique. Suivre l'élaboration de cette loi répondait à mes deux intuitions de départ : un temps de tournage important serait nécessaire (la commission travaillerait au moins une année, nous le savions), les organismes génétiquement modifiés ne laissent personne indifférent ».

Le choix de ce sujet tient donc à la proximité de cette thématique avec le quotidien des Suisses, ainsi que son potentiel dramatique. Mais comment raconter une histoire à laquelle l'équipe du film n'a pas accès ?

Le dispositif de la première partie du film repose en effet sur une contrainte formelle forte : la trame du film se déroule derrière une porte, en hors champ. Le contenu des discussions et des tractations en commission est donc filmé de deux manières antagonistes.

Dans la première option choisie par le cinéaste, les politiciens sont assis face caméra (comme ici avec Jacques Neiryck) et résument les discussions de la commission en choisissant soigneusement leurs mots. Dans la deuxième option, Bron fait au contraire le choix d'enregistrer de façon discrète les échanges des parlementaires qui sortent de la salle et qui prolongent, parfois de façon houleuse, les discussions, ou négocient des alliances.



La seconde partie retrace le vote du Parlement sur la proposition de la commission. Ici, l'enjeu pour le cinéaste n'est plus d'avoir accès aux tractations secrètes, puisque les débats sont publics et retransmis à la télévision. Bron s'attache donc à se démarquer des images télévisuelles. Dans les journaux télévisés, seuls les orateurs à la tribune sont filmés, et le téléspectateur connaît l'issue du vote avant de voir les images illustratives.

Bron prend le contrepied et construit de façon très réussie un suspens quasi hollywoodien autour du vote. Il emploie plusieurs caméras pour filmer en simultanément le vote et le visage des membres de la commission, et accentue encore la tension en recadrant par des petits zooms les visages dans l'attente, une manière de filmer qui, comme dans la première partie, se démarque nettement des images du Palais fédéral vues dans les journaux télévisés.



Pour conclure, soulignons que le succès de *Mais im Bundeshuus/Le génie helvétique* doit beaucoup à la construction du film, ainsi qu'au fort écho de la thématique des OGM auprès du public au début des années 2000, une thématique largement médiatisée par la récolte des signatures en vue du lancement de l'initiative.